

POELEMANS (*Charles-Armand-Georges*),
Directeur de sociétés coloniales (Bruxelles, 22.7.
1875-id. 26.4.1936). Fils de Martin-Émile et de
Van Assche, Angélique.

Dès l'âge de quinze ans, il trouvait emploi d'aide-comptable, puis de caissier dans le commerce bruxellois, pour voyager ensuite en qualité de représentant. En 1896, il était engagé par la S.A.B. et partait le 6 septembre pour le Congo, en qualité d'adjoint-dactylographe à Kinshasa. Ses bons services lui valurent en 1898 un avancement sérieux ; il fut nommé gérant à Kinshasa. Devenu l'homme de confiance de ses chefs, il accompagna le directeur Briart dans ses inspections. Il prolongea son terme et ne rentra que le 24 avril 1900 pour repartir trois mois plus tard, toujours en qualité de gérant à Kinshasa où il se signala « comme un des meilleurs agents de la société ». Son terme achevé le 25 juillet 1904 et après un court congé en Europe, il reprenait son service le 26 janvier 1905, comme chef-comptable ; il se montra aussi bon chef de service qu'il avait été agent consciencieux et travailleur. Rentré le 19 avril 1908 et à nouveau reparti le 15 octobre 1908, il fut rengagé comme agent principal. Après un nouveau congé, il repartit le 26 octobre 1912 avec le grade d'inspecteur. Au cours de ce terme, il assura, du 22 juillet 1915 au 11 mars 1916, l'intérim de la direction de la Compagnie du Lomami, puis reprit son service à la S.A.B., y exerçant les fonctions de sous-directeur. Après ce 5^e terme d'une durée de près de cinq années (retour le 3 août 1917), il partit à nouveau le 28 février 1918 et fut nommé directeur de la S.A.B. le 1^{er} juillet 1919. Rentré le 19 septembre 1920, il se réembarqua le 30 mai 1921 et fit encore deux termes : du 30 mai 1921 au 19 juin 1924, puis du 6 janvier 1925 au 22 juillet 1927, en qualité de directeur de la C^{ie} du Lomami.

Après huit séjours au Congo, Poelemans avait certes atteint l'âge du repos en Belgique. Ce repos fut très relatif, puisque le vétéran fut chargé, du 13 septembre 1927 au 30 septembre 1929, de la direction d'un bureau établi à Anvers par les deux sociétés au service desquelles il avait dépensé en Afrique le meilleur de ses forces. En 1929, il prenait sa retraite, s'occupant encore pendant quelques années à titre personnel du commerce d'exportation et de la vente de produits coloniaux. La santé très altérée, il séjourna pendant quelque temps à la Villa coloniale de Watermael, puis se retira à la campagne près de Hasselt. Il vint cependant mourir à Bruxelles, à l'hôpital Saint-Pierre, laissant le souvenir d'une vie des plus actives, entièrement vouée au service de la Colonie, et d'un caractère loyal à la fois et sensible de « bourru bienfaisant ».

Il était officier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne et médaillé de l'Association des Vétérans Coloniaux.

23 juillet 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mai 1936, p. 15.
— *Trib. cong.*, 8 août 1918, p. 1. — Archives S. A. B. et C^{ie} du Lomami.